

Le MR souhaite mieux traquer les diplômes frauduleux

■ Jacqueline Galant veut mettre en place un outil informatique qui permettrait de vérifier plus facilement la validité d'un document.

Avec Internet, le problème s'est mondialisé et fortement aggravé. Aujourd'hui plus encore qu'hier, le trafic de faux diplômes est une réalité qui touche la Belgique. Nous devons mettre en place des outils informatiques permettant d'y faire face." Accompagnée des parlementaires libéraux Jacques Brotchi, Carine Lecomte et Charles Gardier, Jacqueline Galant a déposé au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une proposition de résolution visant à lutter contre le trafic des faux diplômes. Elle sera prise ce mercredi en considération.

Le problème existe, mais il n'y a pas de statistique

Comme l'expliquait le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS), en commission parlementaire au mois de septembre, la contrefaçon des diplômes s'organise de trois façons. Il y a d'abord certains contrefacteurs qui "parviennent à produire des documents ressemblant à s'y méprendre aux originaux". Il y a ensuite "les documents falsifiés, c'est-à-dire des documents originaux qui sont modifiés". Comme en parlait "La Libre" au mois d'août, on sait enfin qu'existe ce que l'on appelle les "moulins à diplômes", "c'est-à-dire des établissements qui vendent un diplôme pour l'obtention duquel la personne n'a suivi aucun cours".

Aujourd'hui, c'est le service de la reconnaissance des diplômes qui est chargé de détecter la validité des diplômes étrangers pour lesquels une équivalence belge est demandée. "A cet égard, expliquait encore le ministre, nos services demandent très souvent aux autorités nationales de valider le contenu de documents pour en assurer la régularité. Ce travail est réalisé par l'administration : chaque fois que nous sommes informés d'une contrefaçon ou d'un abus de confiance au travers des 'moulins à diplômes', nous déposons plainte auprès du procureur du Roi. Le problème existe donc bel et bien, mais nous ne disposons pas de statistique." Dès qu'un faux document est repéré, des sanctions sont prévues.

Pour simplifier le travail de l'administration, le MR propose de suivre l'exemple français. En partenariat avec les grandes écoles et les universités, la France a en effet mis en place un outil informatique intitulé "Verifdiploma". Ce dispositif permet de vérifier rapidement la validité des diplômes obtenus à l'étranger. "Selon nous, argumente Jacqueline Galant, le seul moyen réellement efficace de vérifier le diplôme est de contrôler la source de l'information et donc d'avoir un contact systématique avec l'autorité d'où émane ce diplôme."

Bien entendu, un tel outil ne sera pas suffisant, le nombre d'acteurs ne cessant d'évoluer dans l'enseignement supérieur. Mais Jacqueline Galant veut croire qu'il permettrait de faciliter ce travail de contrôle des diplômes. Contrôle qui, pour le MR, ne serait pas assez entrepris aujourd'hui.

BdO